

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

NORD

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune d'EMERCHICOURT
Séance du 13 décembre 2024

Date de convocation :

09 décembre 2024

Date d'affichage :

09 décembre 2024

Nombre de conseillers

En exercice : 14

Présents : 9

Votants : 12

Absents : 5

Exclus : 0

Etaient présents :

Mesdames COTREZ Sabrina – HERBIN Melody et SUM Michèle.

Messieurs DAMS Gonzague – DE FILIPPI Lucas – DUFOUR Daniel – DUMONT Jean-Philippe – ROUSSEL Régis et SZATAN Michel.

Absents excusés ayant donné procuration :

Madame BAFCOPS Marie-Catherine a donné pouvoir à Monsieur DAMS Gonzague.

Madame LONGEARD Ingrid a donné pouvoir à Monsieur DUMONT Jean-Philippe.

Monsieur DUROSIER Albert a donné pouvoir à M. ROUSSEL Régis.

Absentes excusées :

Mesdames BRZEZINSKI Régine et CHOQUET Justine.

L'an Deux Mil Vingt-quatre, le treize Décembre à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Citoyenne sous la présidence de M. ROUSSEL Régis, Maire.

Monsieur SZATAN Michel est nommé secrétaire de séance.

DELIBERATION N° : 2024/05/09

7.6 Contributions budgétaires

OBJET : Tarif du matériel détérioré lors des locations de salles

Lors des locations de salles communales, un état des lieux est établi portant désignation de la vaisselle et du matériel mis à disposition.

Dans certains cas, la ville peut constater une détérioration des tables ou des chaises.

Par conséquent, il importe que soit déterminé un barème tarifaire afin d'en exiger le remboursement.

Cette recette sera perçue dans la régie de location de salles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, les tarifs du matériel mis à disposition et détérioré lors des locations des salles, comme établis ci-dessous :

1. Salle Jésus :
 - Table : 100 €
 - Chaise : 20 €
2. Salle du Mille club :
 - Les tarifs seront fixés lors du renouvellement du mobilier

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Régis ROUSSEL

